



FICHE N°
2501846

LOCALISATION
Lot (46)

USAGE ACTUEL
Prairie - Ovins

URBA
A1

SURF
49.9 ha

RACC
24 km

GHI
1359.9 kWh/m²

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Préférences pour la prise de contact :

- Créneau d'appel préféré : Tous les jours - À tout moment
- Mode de communication : Appel, SMS

Autres informations :

- Nature de la propriété : Société (SCI,SA...)
- Contact avec d'autres développeurs : OUI

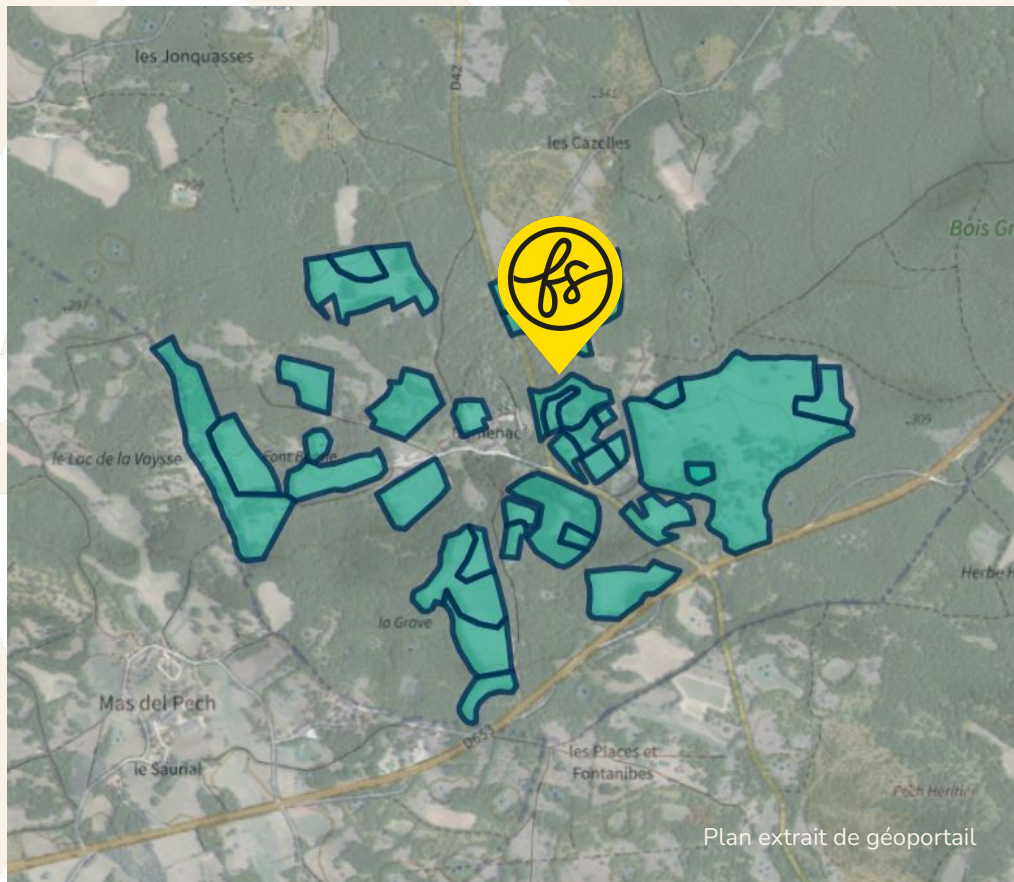


Notre contact, âgé de 50 ans, dispose du statut d'agriculteur et exerce une activité majoritairement forestière, avec environ 100 hectares de bois en propriété. Le reste du foncier correspond à des parcelles agricoles, pour une surface totale d'environ 230 hectares. Les terres sont détenues par une SCI, tandis que l'exploitation est assurée par une SCEA. Dans le cadre du projet, notre contact souhaite mobiliser environ 50 hectares.

Les parcelles sont aujourd'hui exploitées en pâturage par des brebis, avec un cheptel estimé à environ 200 brebis, chiffre restant à confirmer. Ce cheptel n'appartient pas encore à notre contact mais à l'ancien fermier, qui continue d'exploiter les parcelles pour leur entretien. Notre contact souhaite toutefois conserver ce troupeau afin de structurer le futur projet et développer son propre cheptel, possiblement avec plusieurs races ovines, sans choix arrêté à ce stade. Les brebis pâturent également dans les bois feuillus, qui appartiennent intégralement à notre contact et sont considérés comme des surfaces pastorales. Un déboisement partiel pourrait être envisagé à terme pour augmenter la surface du projet, même si aujourd'hui les bois participent pleinement au système d'élevage.

Le projet envisagé est un projet agrivoltaïque en cohabitation brebis + panneaux solaires, permettant à la fois de pérenniser l'activité agricole, de sécuriser le développement du cheptel et de valoriser les parcelles. Sur le plan technique, les parcelles ne disposent ni de réseau de gaz, ni de drainage, ni d'irrigation. Une parcelle comporte un poteau électrique, avec une ligne électrique traversant partiellement certaines parcelles.

Notre contact réside sur la commune et connaît le maire, sans toutefois connaître précisément son positionnement sur les énergies renouvelables. La mairie avait sollicité les propriétaires pour savoir s'ils étaient favorables à l'identification de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR), et notre contact s'était prononcé favorablement, sans savoir si ces zones ont depuis été cartographiées. Il s'était déjà renseigné par le passé sur un projet solaire, mais cette démarche avait été interrompue en raison d'un départ à l'étranger. Il ne se souvient plus du nom de l'entreprise contactée et souhaite aujourd'hui relancer activement la réflexion autour d'un projet structurant et compatible avec son activité agricole et forestière.



COORDONNÉES DU TERRAIN

NOM DE LA COMMUNE

46360 Sénailac-Lauzès

COORDONNÉES GPS SUR SITE

44.600067 , 1.639852

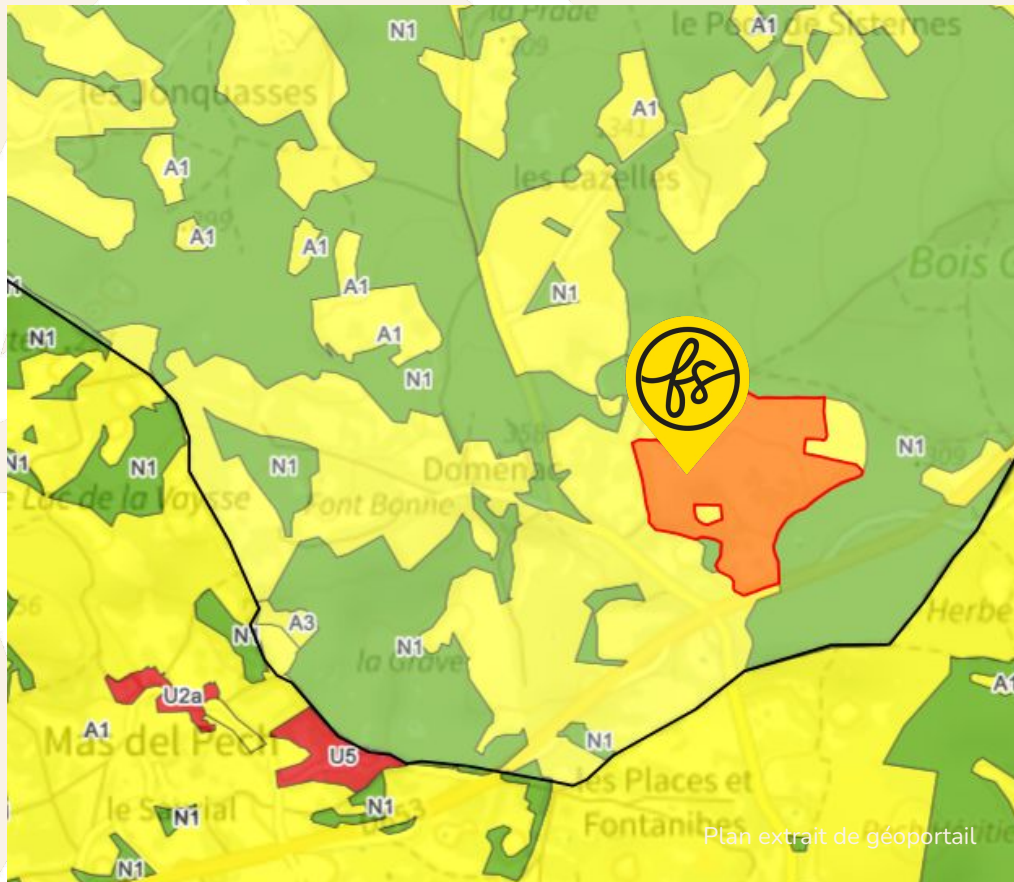
NUMERO DES PARCELLES PRINCIPALES

**0C1059, 0C0730, 0C0973, 0C0974,
0C0972, 0C0969, 0C1077, 0C0941,
0C0942, 0C0950, 0C0678, 0C0677,
0C0703, 0C0713, 0C0712, 0C0719,
0C0717, 0C0716, 0C0726, 0C0725,
0C0710, 0C0705, 0C0728, 0C0731,
0C0668, 0C0961, 0C0956, 0C0957,
0C0953, 0C0952, 0C0975, 0C0680,
0C0681, 0C0706**

VUE AERIENNE



Plan extrait de géoportail



URBANISME

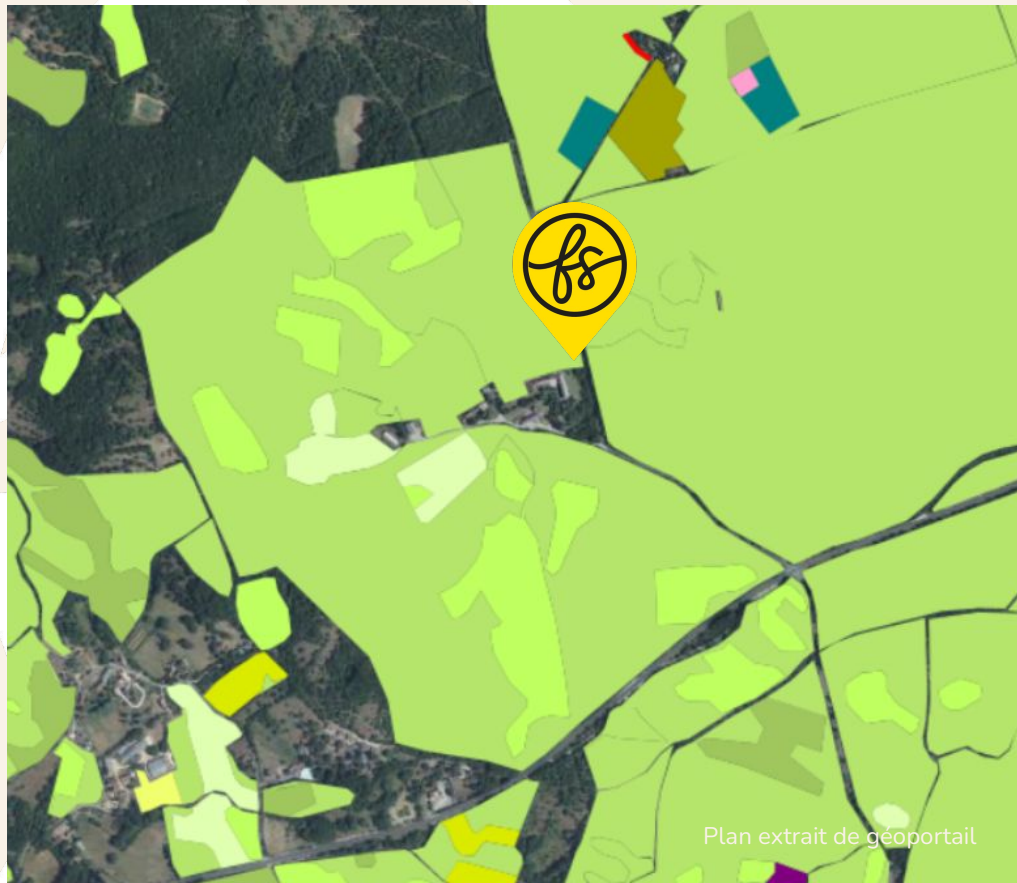
Après consultation, le zonage en urbanisme du terrain est

A1 (est destinée à être exploitée pour les besoins de l'activité agricole et à recevoir les constructions qui y sont nécessaires)

Consulter le règlement écrit

Lien (cliquer ci-dessous) :

https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_244600573/85556a46d4ac19f30d5e66a0e3a2b841/244600573_reglement_20250624.pdf



REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE

D'après le Registre Parcellaire Graphique (2024),
le terrain est enregistré en :

**Surface pastorale - herbe prédominante et
ressources fourragères ligneuses présentes
(70%),**

**Prairie de 6 ans ou plus (couvert herbacé)
(22%),**

**Autre prairie temporaire de 5 ans ou moins
(5%),**

**Surface pastorale - Ressources fourragères
ligneuses prédominantes (3%).**

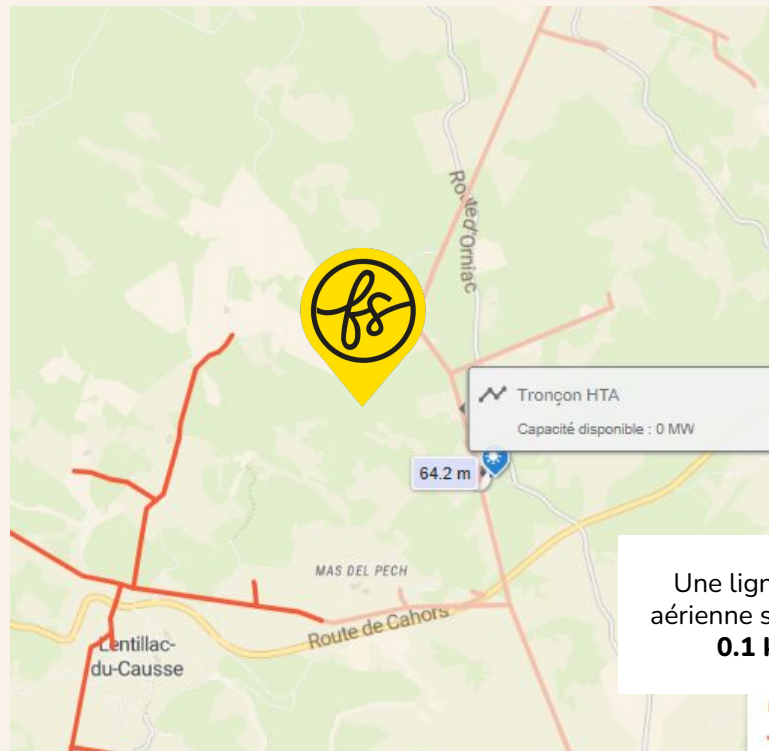
D'après le Registre Parcellaire Graphique (2013),
le terrain est enregistré en :

Estives et landes, Prairie temporaire.

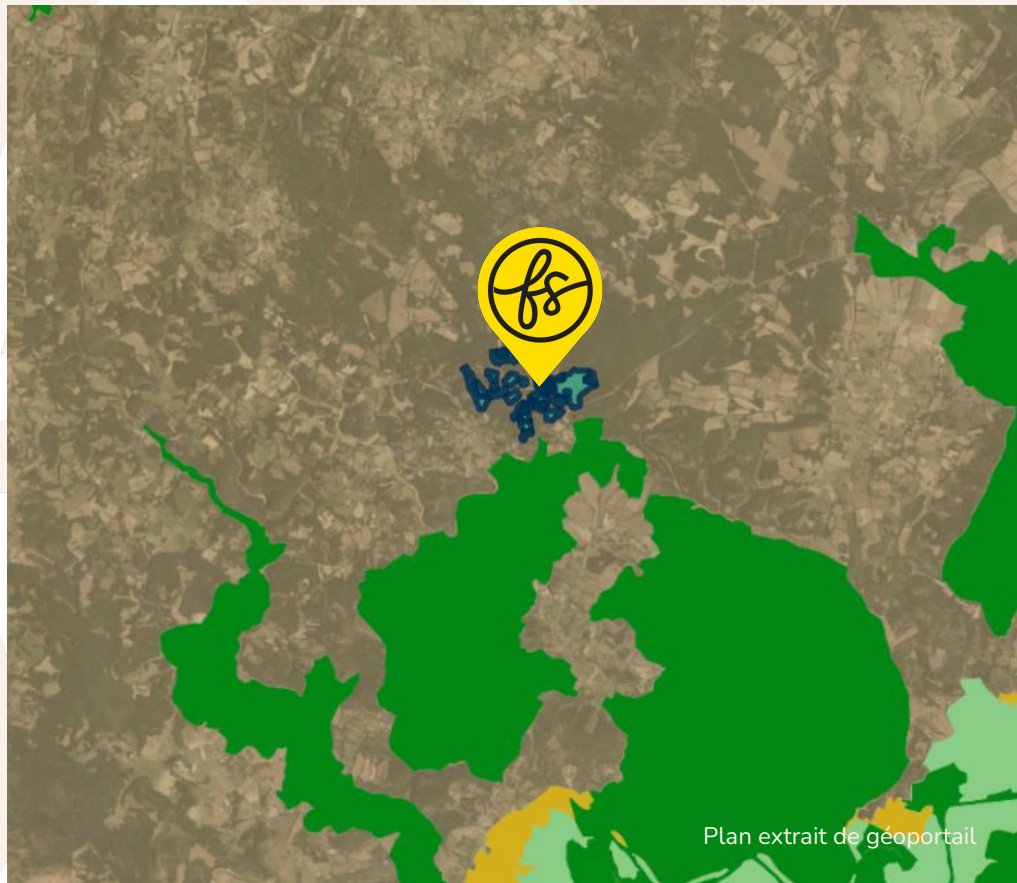
RACCORDEMENT

Le poste de raccordement est celui de **CAJARC** situé à **CAJARC** à **24 km**

La capacité de transformation est de **0 MW**



Une ligne HTA aérienne se situe à **0.1 km**

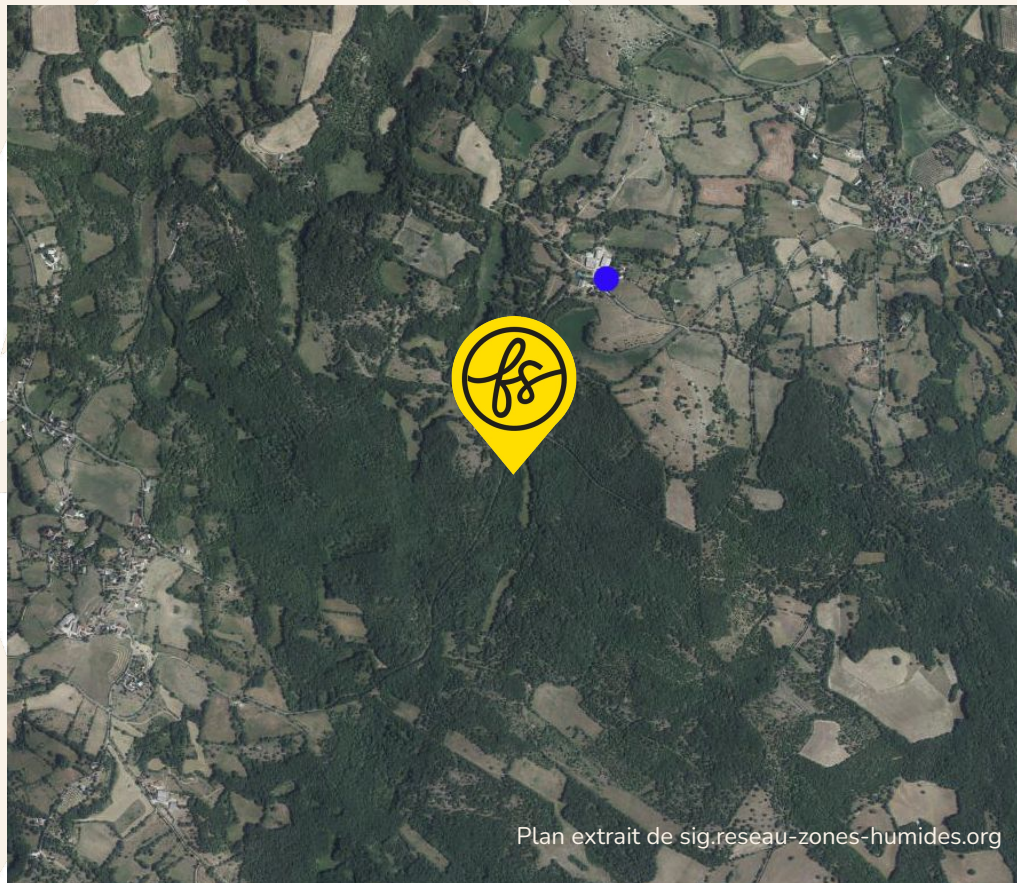


ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le terrain est situé dans une zone concernée par l'enjeu suivant : Parc Naturel Régional des Causses

Informations complémentaires. Le terrain se trouve :

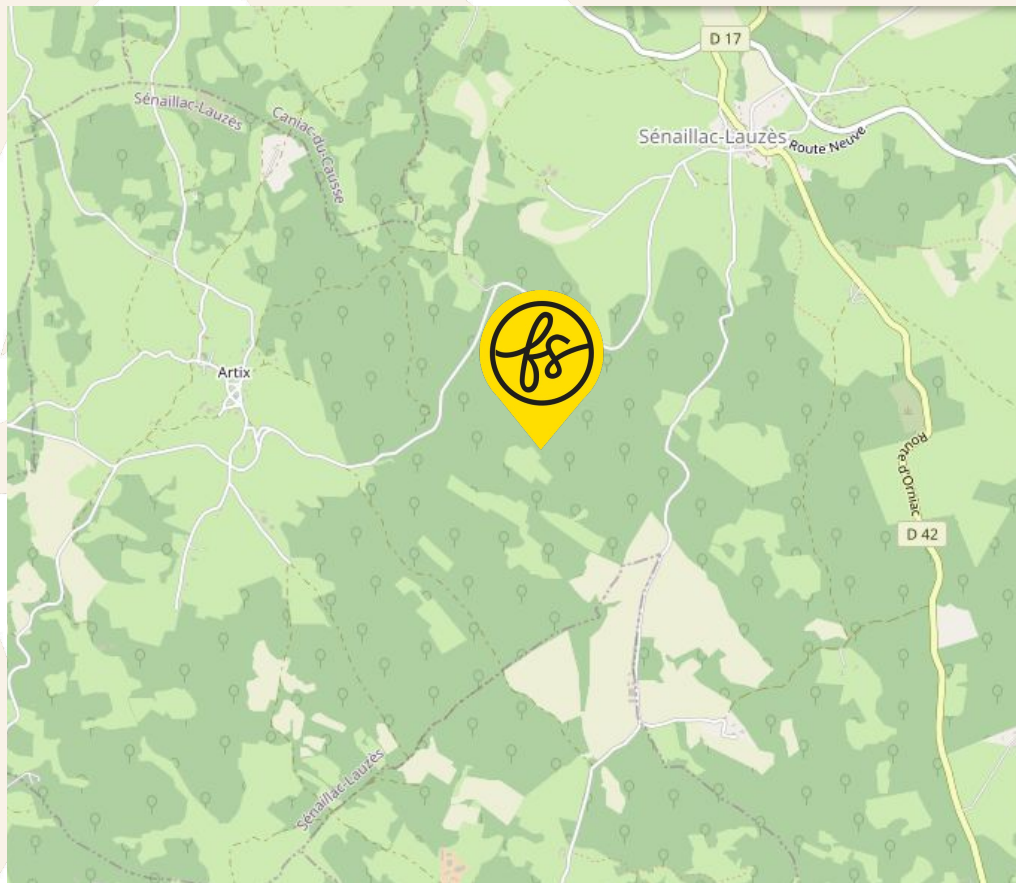
- à 0.1 km d'une ZNIEFF I
- à 5.7 km d'une ZNIEFF II
- à 4.6 km d'un site NATURA 2000 - Directive Habitats
- à 8 km d'une zone Biotope



MILIEUX HUMIDES



Le terrain n'est pas concerné



ENJEUX INONDATIONS



La commune n'est pas soumise à un PPRI .

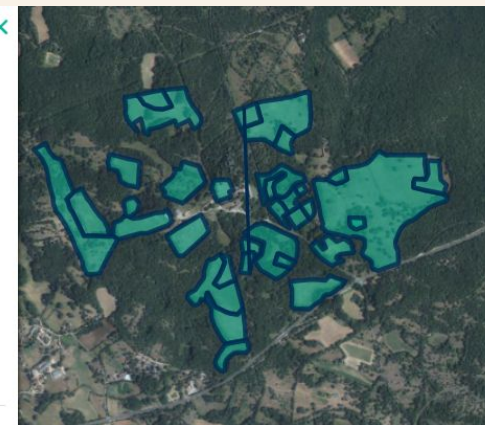
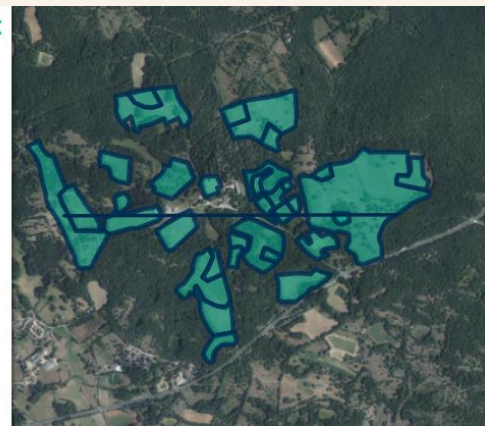
PROFIL ALTIMETRIQUE 1/2

Ouest-Est

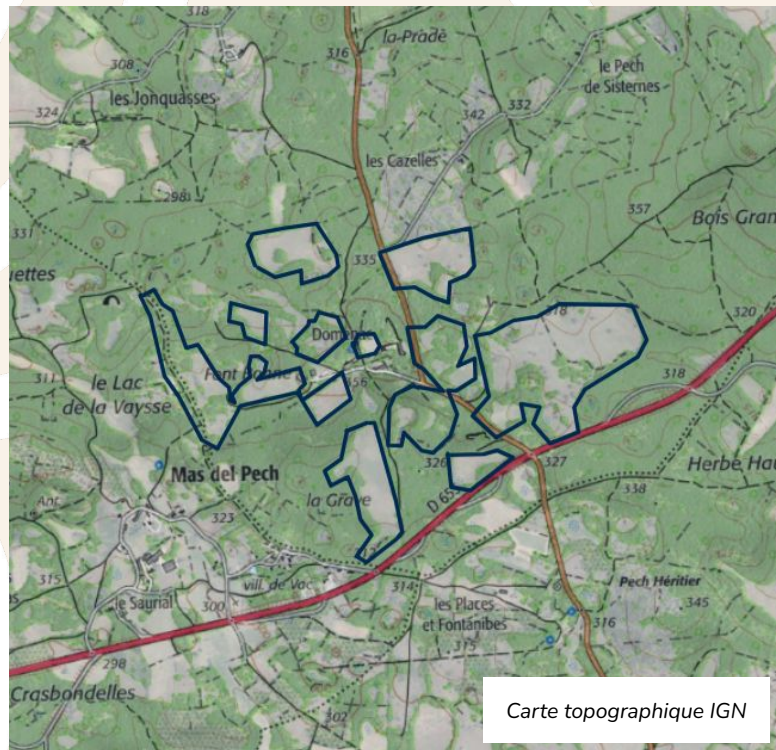
Le terrain est en pente douce

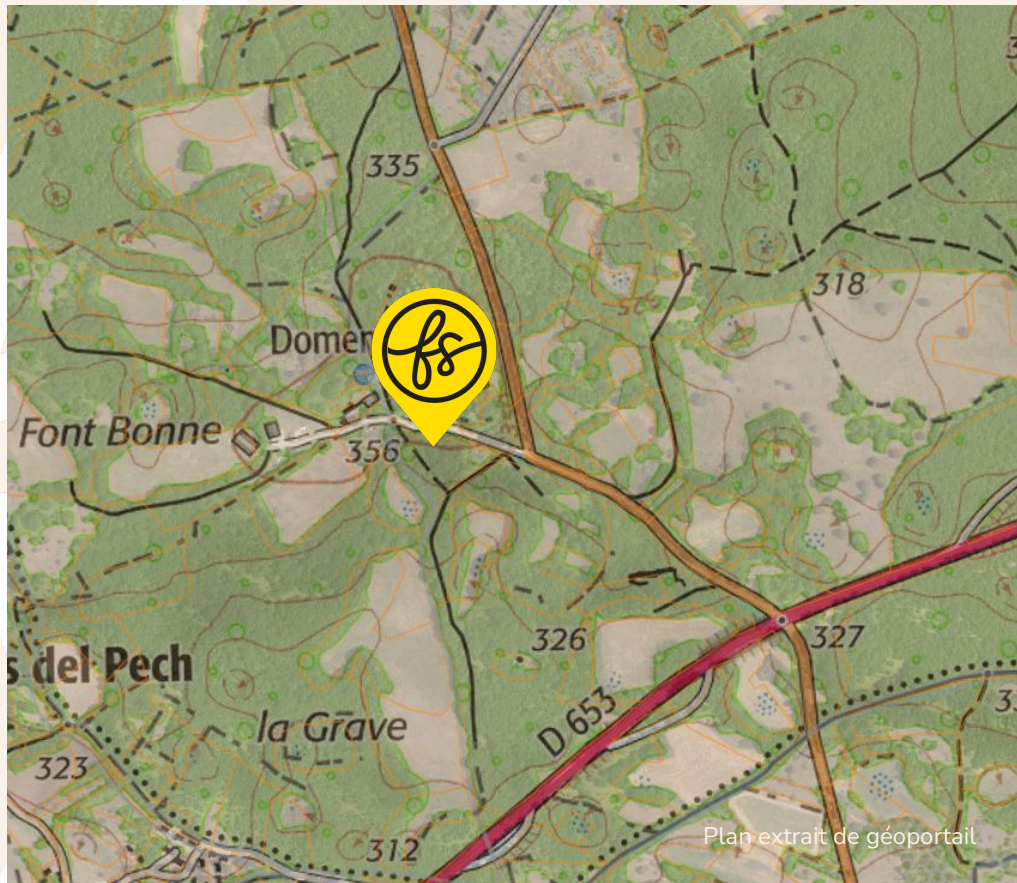
Nord-Sud

Le terrain est en pente douce



PROFIL ALTIMÉTRIQUE 2/2





FICHE N° **2501846** LOCALISATION **Lot (46)**

PATRIMOINE



Le terrain n'est pas concerné par des enjeux de préservation du patrimoine

ferme solaire

VOTRE CONTACT FERME SOLAIRE

Diane Gédon

Responsable Partenariats

EMAIL

diane.gedon@fermesolaire.fr

TELEPHONE

07 43 39 09 28

ferme solaire

Caractéristiques clés du projet Ferme Solaire

URBA

A1

SURF

49.9 ha

RACC

24 km

GHI

**1359.9
kWh/m2**

